



DELIBERATION N°2022.03.10 : BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS FONCIERES 2021

Rapporteur : Madame Bernadette CENDRÈS

Conformément à l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales il y a lieu de présenter le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune.

Ce bilan est annexé au Compte Administratif de la commune.

Les opérations suivantes ont fait l'objet de délibérations du Conseil Municipal :

1°) Acquisitions

a) à titre onéreux

Acquisition de 2 locaux à VINCI IMMOBILIER, situés rue du Canal au sein de la ZAC du Tasta (phase 3), d'une superficie respective de 58.40m² et 107.50m², pour un montant de 198 000 € hors frais de notaire (délibération du Conseil municipal du 23 juin 2021), pour y développer une Maison des mobilités alternatives sur la commune.

Liaison Centre-ville / Le Tasta : Acquisition d'une emprise de 484m² de la parcelle AV 821 située Rue Beyerman (Propriété Da Silva Bras), pour un montant négocié de 162 508€ hors indemnités et frais annexe (délibération du conseil municipal du 30 septembre 2021).

b) à titre gratuit

Acquisition à titre gratuit des parcelles AP 137 et AP 138 à MESOLIA, situées rue Jean Claudeville d'une superficie totale de 1285 m² (délibération du Conseil municipal du 8 décembre 2021), pour y réaliser une liaison douce à long terme permettant de favoriser les mobilités alternatives à la voiture et de développer un réseau d'itinéraires interquartiers.

2°) Cessions

a) à titre onéreux

Néant

b) à titre gratuit

Cession à titre gratuit à Bordeaux Métropole de la parcelle AV 420 située Rue Adrien Allard d'une superficie de 81m² (Délibération du Conseil municipal du 23 juin 2021), intégré au profil de voirie existant pour la création d'une voie verte

Cession à titre gratuit à Bordeaux Métropole des parcelles BC 992 et BC 1019 située rue des Hirondelles et rue Beyerman d'une superficie totale de 1061m² (Délibération du Conseil municipal du 8 décembre 2021), pour la création d'une traversée cyclable au carrefour des rues Hirondelles, Maumey et Beyerman.

Sur le plan budgétaire, les opérations suivantes ont été réalisées :

1°) Acquisitions :

Chapitre 21/ article 2111 :

- **5^e groupe scolaire Frida Kahlo : Paiement des frais d'acquisition de l'emprise** foncière cadastrée AV77 pour la construction d'un cinquième groupe scolaire et l'aménagement d'une voie verte, pour un montant de 25 679,43€ (délibération n°2018.06.36 du 18 décembre 2018).
- **Liaison centre-ville / le Tasta** : Achat d'une partie de la parcelle cadastrée AV 155, située rue Ausone, à Madame MARGAT d'une superficie de 145m², pour la somme de 36 250€ + Frais de notaire liés à l'acquisition de 1 388,50€, pour la somme de 37 638,50 € (délibération du Conseil municipal du 27 mars 2019).
- **Ligne verte** : Acquisition d'une parcelle de 450m² de la parcelle AR 39 appartenant à la SA d'HLM VILOGIA, pour un montant de 72540€ HT auquel s'ajoutent 14 490€ de frais de TVA et les frais de notaire pour 2205,57€ soit un total de 89 145,57€ (délibération du conseil municipal du 27 juin 2019).
- **Ligne verte** : transfert de gestion entre la ville de Bruges et la SNCF Réseau (Lieu-dit Dourneau / Béquigneaux-Est/Espinasse) donnant lieu au versement de 5060€ à la SCNF (délibération du conseil municipal 7 octobre 2020).

2°) Cessions :

Néant

Le Conseil Municipal

- **PREND ACTE** du bilan des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'année 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Brigitte TERRAZA



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 21

Nombre de Conseillers présents et représentés : 33

Quorum : 17

Date convocation du Conseil Municipal :

Mardi 21 juin 2022

Date d'affichage de la convocation à la Mairie :

Mardi 21 juin 2022

**Mercredi 29 juin de l'an deux mille vingt deux
à 18 heures 30**

Le Conseil Municipal de la Ville, légalement
convoqué, s'est réuni sous la présidence de
Brigitte TERRAZA, Maire
à l'Hôtel de Ville de BRUGES,

La séance est ouverte.

Isabelle BESSON est désignée en qualité de **secrétaire de séance**.

NOM	PRESENTS	EXCUSES procuration à	ABSENTS
Brigitte TERRAZA	X		
Frédéric GIRO	X		
Isabelle DESBORDES		Brigitte TERRAZA	X
Sébastien BRINGTOWN	X		
Bernadette CENDRES	X		
Gérard AYNIE	X		
Nathalie GRIN	X		
Pierre CHAMOULEAU	X		
Emmanuelle LAMARQUE		Frédéric GIRO	X
Gonzalo CHACON	X		
Catherine CESTARI		Valérie QUESADA	X
Fabrice FRESQUET	X		
Stéphanie VIOLEAU		Monique CASTET	X
José BARATA		Michèle YON	X
Géraldine TROUVE - ZURITA		Jean-Pierre CALOFER	X
Fabien CATOIRE		Fabrice FRESQUET	X
Valérie QUESADA	X		
Jean-Pierre CALOFER	X		
Isabelle PLANA	X		
Kevin LACARRERE		Bernadette CENDRES	X
Michèle YON	X		
Thierry DUBUISSON	X		
Isabelle BESSON	X		
Frédéric CLERMONT		Gonzalo CHACON	X
Monique CASTET	X		
Pierre CHASTANG	X		
Hortense CHARTIER		Marc RAYNAUD	X
Grégory NAU	X		
Marc RAYNAUD	X		
Corinne RENARD	X		
Guillaume BOURROUILH PAREGE	X		
Delphine LACOMBE		Guillaume BOURROUILH PAREGE	X
Michael GISQUET		Guillaume BOURROUILH PAREGE	X